

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 19 février

Sont présents: MM. les échevins Lespérance, président, Major, Lévy, Couture, Mount, Giroux et Ward.

Cette assemblée étant la première des nouveaux membres de la Commission de l'Hôtel de Ville, et cette séance devant être considérée comme préliminaire, M. l'échevin Couture demande, et il est

Ordonné: D'ajourner à la prochaine séance la prise en considération de tous les rapports, requêtes et communications soumis à la présente séance.

HOTEL DE VILLE

1.—Sur proposition de M. l'échevin Lévy, appuyé par M. l'échevin Ward, il est

Résolu: Que le surintendant de l'Hôtel de Ville soit prié de répondre par écrit aux questions suivantes, pour la prochaine séance de cette Commission:

10. Par quelle autorité a été accordée la location ou l'usage des salles publiques des ci-devant hôtels de ville de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde, ou de l'une ou l'autre de ces salles, pendant la période de la dernière élection municipale, à savoir entre le 20 et le 30 janvier dernier?

20. A qui a été accordée la location ou l'usage de ces dites salles, ou de l'une ou l'autre de ces salles, dans ladite période, et, dans chaque cas, à quels prix, termes, conditions ou considération?

30. Le prix fixé pour la location ou l'usage, ou la considération stipulée pour la location ou l'usage de ces dites salles, ou de l'une ou l'autre de ces salles, dans ladite période, a-t-il été acquitté, ou a-t-elle été satisfaite?

2.—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: Que M. L. R. Montbriant, l'architecte chargé de la surveillance et de la direction des réparations qui s'exécutent au toit de l'hôtel de ville, s'entende avec le surintendant de l'Hôtel de Ville et avec le contrôleur des finances de la Ville pour soumettre, à la prochaine séance de cette Commission, un état certifié de la quantité et du coût des réparations exécutées jusqu'à ce jour, ainsi que de la quantité et du coût des travaux restant à faire; et que, dès que seront terminés les travaux d'urgence devant faire disparaître le danger des pierres qui menacent de tomber, les travaux à la toiture de l'hôtel de ville soient suspendus jusqu'à nouvel ordre.

"GAZETTE MUNICIPALE"

3.—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: De prier le directeur de la *Gazette Municipale* de présenter, à la prochaine séance de cette Commission, un rapport donnant les raisons pour lesquelles n'a pas encore été signé le contrat relatif à l'affermage de la *Gazette Municipale* à la Compagnie de Publications Commerciales, dont l'adjudication a été votée par le Conseil le 13 janvier dernier.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE

4.—Le greffier-adjoint de la Ville présente à la Commission les soumissions reçues pour l'impression des rapports annuels de 1907, et il déclare qu'une de ces soumissions a été reçue vingt minutes après l'heure réglementaire.

Résolu: De retourner au soumissionnaire intéressé, la Compagnie de Publications Commerciales, sa soumission reçue après l'heure réglementaire, et d'autoriser le trésorier de la Ville à lui rembourser son dépôt. (M. l'échevin Ward dissident).

Sont alors ouvertes des soumissions de la Compagnie d'Imprimerie Perrault, de la "Gazette Printing Co." et de M. A. P. Pigeon.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De prier le commis des Impressions et de la Papeterie de dresser un tableau comparatif des prix soumis, pour la prochaine séance de cette Commission.

Ajournement.

L. de MONTIGNY,
Secrétaire.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 19th of February.

Present: Ald. Lespérance, chairman, Major, Lévy, Couture, Mount, Giroux and Ward.

The meeting, being the first for the new members of the Committee, and it being looked upon as a preliminary one, Ald. Couture asked and it was

Ordered: That the consideration of all reports, petitions and communications presently submitted, be deferred until next meeting.

CITY HALL

1.—On motion of Ald. Lévy, seconded by Ald. Ward, it was

Resolved: That the City Hall superintendent be requested to answer in writing to the following questions for the next meeting of this Committee:

10. Upon whose authority was granted the rental or the use of public halls of the former St. Henry and Ste. Cunégonde town halls (either one or the other), during the period of the last municipal election, viz: between the 20th and the 30th of January last?

20. Who has been granted the rental or the use of said halls, or of either of them, during said period of time, and, in each case, at what price and upon what terms, conditions or consideration?

30. Has the price fixed for the rental or use or the consideration stipulated for the rental or use of said halls, or of either of them, during the said period, been paid, or has the consideration been duly satisfied?

2.—On motion of Ald. Couture, it was

Resolved: That Mr. L. R. Montbriant, the architect entrusted with the supervision and direction of repairs to the City Hall roof, confer with the City Hall superintendent and the City comptroller, in order to submit, at the next meeting of this Committee, a certified statement as to the quantity and cost of repairs made up to date, also of the quantity and cost of work remaining to be done; and that, as soon as is completed the urgent work which is intended to prevent the stones from falling, work on the City Hall roof be suspended until further orders.

"MUNICIPAL GAZETTE"

3.—On motion of Ald. Couture, it was

Resolved: That the editor of the *Municipal Gazette* be requested to lay before this Committee, at its next meeting, a report giving the reasons why the deed concerning the leasing of the *Municipal Gazette* to the Trades Publishing Co, the awarding of which was voted by Council the 13th of January last, has not yet been signed.

PRINTING AND STATIONERY.

4.—The asst.-City Clerk submitted to the Committee tenders received for the printing of annual reports for 1907, and he stated that one of the tenders had been received twenty minutes after the time fixed.

Resolved: To send back to the interested tenderer, the Trades Publishing Co., its tender received after the hour fixed, and to authorize the City treasurer to refund deposit to the said Company. (Ald. Ward dissident).

Tenders from the Perrault Printing Co., the *Gazette* Printing Co., and A. P. Pigeon, were then opened.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the Printing and Stationery clerk be instructed to tabulate the prices offered, for the next meeting of the Committee.

Adjourned.

L. de MONTIGNY,
Secretary.